

Stabilité des tarifs 2011 pour la grande majorité des clients de Romande Energie

Grâce à ses efforts de maîtrise des coûts, Romande Energie assure la stabilité, voire la baisse, de la facture d'électricité de la plupart de ses clients. La simplification de ses grilles tarifaires a pour conséquence une réduction significative du nombre de tarifs applicables et une harmonisation des horaires heures pleines / heures creuses.

Morges, le 31 août 2010 – Les nouveaux tarifs de Romande Energie ont été publiés ce 31 août et entreront en application le 1^{er} janvier 2011. Dans un contexte marqué par une augmentation générale du prix de l'électricité en Suisse communiquée par l'Association des électriciens suisses le 26 août dernier, Romande Energie se réjouit d'annoncer que la grande majorité de ses 280'000 clients bénéficieront d'une stabilité voire d'une baisse de leur facture.

En outre, elle propose à sa clientèle des tarifs complètement revus dans une perspective de simplification et de transparence. Autre nouveauté, la mise en œuvre d'une harmonisation des horaires heures pleines / heures creuses de façon à ce qu'ils soient davantage en phase avec les habitudes de consommation des clients. Enfin, consciente de ses responsabilités, Romande Energie proposera à sa clientèle des solutions concrètes pour économiser l'énergie, dans le cadre du nouveau programme de promotion de l'efficacité énergétique qu'elle lancera prochainement.

Des informations détaillées et personnalisées sur les grilles tarifaires 2011 sont en cours d'envoi à la clientèle. Par ailleurs, les clients ont l'opportunité de calculer le montant de leur facture d'électricité 2011 en se rendant sur www.tarifs2011.ch.

Impact négatif des décisions de swissgrid SA

Un tarif est formé de plusieurs composantes-prix : l'énergie proprement dite, l'utilisation du réseau électrique régional, l'utilisation du réseau de transport, l'énergie de réglage (services système) et les taxes.

S'ils sont également facturés par Romande Energie, le coût de l'utilisation du réseau de transport et celui de l'énergie de réglage dépendent directement de swissgrid SA. Le premier diminue de près de 4% dès 2011. Par contre, suite à une communication tardive de swissgrid qui est elle-même fondée sur une décision judiciaire, le second connaît une hausse importante qui a un impact de quelque 2% sur le montant global de la facture des ménages et allant jusqu'à 3.5% sur celle des clients professionnels. Pour les clients de Romande Energie, cet impact est atténué par la maîtrise des composantes-prix dépendant directement de sa politique d'entreprise, soit l'énergie et l'acheminement régional.

Simplification drastique des tarifs énergie

Si on ne note pas d'évolution sensible du prix de la part énergie pour la grande majorité des clients, il faut par contre souligner un rééquilibrage général des composantes tarifaires. Cette opération engendre une simplification drastique, le nombre de tarifs énergie applicables passant de près de septante à seulement quatre tarifs principaux. On peut aussi mesurer l'impact positif de la logique fédératrice qui a présidé à la création de Romande Energie Commerce (voir la note à la rédaction). En effet, par la baisse de la composante énergie, la société de commercialisation contribue significativement à la diminution de la facture globale des clients de

Pully, Paudex, Belmont, Romanel et des Forces motrices de l'Avançon (Bex) ainsi que de la grande majorité des clients du SIE (Renens) et de SECVI (Champéry – Val-d'Illicz).

Baisse du prix de l'acheminement régional

Quant à la rétribution de l'utilisation du réseau de distribution régional, elle diminue pour 96% des clients, notamment grâce à la maîtrise des charges d'exploitation ainsi que sous l'effet des décisions prises par le DETEC et l'EICOM en 2010. La baisse du taux de rémunération des investissements commandée par cet organe est, à moyen terme, de nature à porter atteinte à la qualité des réseaux d'alimentation électrique de notre pays. Dans ce contexte, Romande Energie souligne qu'elle continuera, pour sa part, à investir de façon importante et régulière dans les installations de distribution, pour garantir à ses clients un approvisionnement sûr et de qualité.

* * * * *

Notes à la rédaction

Conformément aux règles de publicité événementielle publiées dans le Règlement de cotation de la Bourse suisse (SIX), ce communiqué est envoyé en-dehors des heures d'ouverture de la Bourse.

* * *

Le prix de l'électricité intègre :

- le coût de l'énergie,
- le timbre,
- les taxes et émoluments de la Confédération, des cantons et des communes.

Le timbre constitue le coût d'acheminement de l'électricité de son lieu de production à son lieu de consommation ainsi que le coût de régulation du système. Il se décompose en 3 parts :

- timbre d'acheminement (réseau régional), relevant de Romande Energi ;
- timbre de transport (réseau national à très haute tension), relevant de swissgrid SA;
- énergie de réglage (services système), relevant de swissgrid SA.

Les composantes du prix de l'électricité dépendant directement de Romande Energie (énergie et timbre d'acheminement régional) représentent ensemble un peu plus de 80% de la facture d'électricité du consommateur moyen.

Représentant les 20% restants, le timbre de transport, l'énergie de réglage et les taxes et émoluments des pouvoirs publics sont perçus par Romande Energie avant d'être rétrocédés à swissgrid SA ainsi qu'à la Confédération, aux cantons et aux communes.

* * *

Avec 280'000 clients directs, **Romande Energie Commerce**, société commerciale électrique fondée en décembre 2007, est le leader du marché romand. Ses actionnaires sont : Romande Energie Holding (avec ses sociétés-filles Société électrique Vevey-Montreux, Société électrique du Bas-Valais et Société électrique de Champéry – Val-d'Illicz), SIE SA (service intercommunal de l'électricité, Renens), Alpiq, la ville de Lausanne, les Forces motrices de l'Avançon SA (FMA-Bex) et les communes de Bussigny-près-Lausanne, Pully, Romanel s/Lausanne, Belmont s/Lausanne et Paudex.

* * *

Les tarifs 2011 de Romande Energie (composante timbre) tiennent compte de la baisse du taux de rémunération des investissements non amortis (WACC) décidée par le DETEC en 2010. Ils intègrent aussi l'adaptation à la hausse du tarif des services système de swissgrid SA, adaptation conforme à la décision du tribunal administratif fédéral du 8 juillet 2010.

* * *

Les tarifs 2011 ont été publiés pour le 31 août 2010 sur www.prix-electricite.elcom.admin.ch

Contact

Karin Devalte

Responsable de la Communication

Rue de Lausanne 53

1110 Morges

Tél. fixe: 021 802 95 67

Mobile: 079 386 47 67

Courriel: karin.devalte@romande-energie.ch

Le Groupe Romande Energie en bref

Répondant aux besoins en électricité de 280'000 clients directs (représentant une population de 500'000 personnes) répartis sur 318 communes dans les cantons de Vaud, du Valais, de Fribourg et de Genève, le Groupe Romande Energie figure parmi les cinq premiers distributeurs d'électricité en Suisse. Ses métiers de base sont la **production**, la **distribution** et la **commercialisation** d'électricité ainsi que la **gestion de réseaux** électriques. Les priorités du Groupe : offrir à ses clients des prestations de haute qualité et leur garantir un approvisionnement en électricité fiable, durable et compétitif; développer sa production propre en investissant essentiellement dans les nouvelles énergies renouvelables; promouvoir les solutions innovantes dans le domaine de l'efficacité énergétique.

Pour plus d'informations sur le Groupe Romande Energie, rendez-vous sur www.romande-energie.ch